

Les enfants porte-paroles de leurs droits

30ans

de la
CONVENTION
DES DROITS
DE L'ENFANT

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de son programme de sensibilisation, Enfants du Monde, association suisse basée à Genève, en collaboration avec la Compagnie Zappar, propose aux élèves du primaire de réfléchir à leurs droits.

Comment cela marche-t'il ?

Sur la base de fiches pédagogiques réalisées par Enfants du Monde en concordance avec le PER, l'enseignant-e amène ses élèves à réfléchir à leurs droits pendant une période de 90 minutes. Puis, les élèves identifient les mises en scène possibles pour permettre d'illustrer un des droits de l'enfant et se font prendre en photo chacun à leur tour. Les photos des enfants, de Suisse et d'ailleurs, sont assemblées et collées sur un globe géant, regroupant près de 5'000 photos. Celui-ci est inauguré le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant. Le globe entame par la suite une tournée dans les établissements scolaires le souhaitant.

Informations pratiques

Gratuit

Primaire (cycle 1 et 2)

Durée : 2 x 90 minutes

Sur inscription

En savoir plus

<http://www.edm.ch/umj/>

<http://www.edm.ch/fr/>

Contact

umj@edm.ch

Enfants
du monde